

Dépôt archéologique :
rez-de-chaussée,
salle mobilier,
boîtes de céramiques
des fouilles du
tunnel de la Major
en 2000



LE DÉPÔT ARCHÉOLOGIQUE MUNICIPAL

Par Manuel MOLINER

Que sont ces vestiges devenus ?

Les sites archéologiques médiévaux que l'on peut visiter sont rares à Marseille. Souveraine sur la rive sud du Vieux-Port, l'église fortifiée de Saint-Victor, rescapée de la fureur révolutionnaire qui détruit une grande partie des bâtiments, est un témoignage unique de l'art de bâtir à l'époque paléochrétienne et au Moyen

Âge. Au Panier, d'autres édifices religieux, moins accessibles cependant, matérialisent le paysage urbain de cette époque : l'église Saint-Laurent, la Vieille Major, aujourd'hui fermée, et le clocher de l'église des Accoules, épargné par le dynamitage de la rive nord en 1943, bien solitaire. Si la Tour du Roi René est ouverte au public, la chapelle de la Commanderie au fort

Saint-Jean ne l'est pas. Isolée également entre les murs de l'Hôtel de Région, une arcade supportant une conduite d'eau, unique témoin en élévation de l'aqueduc de l'Huveaune bâti aux XIII^e et XIV^e siècles. Or, les fouilles archéologiques qui se sont développées à Marseille depuis la loi sur l'archéologie de 1941 et plus spécifiquement, dans les années 1970/80, depuis la prise en compte systématique de toutes les traces enfouies, ont permis de mettre au jour et d'étudier (enfin !) des vestiges mobiliers et immobiliers significatifs du Moyen Âge, voire pour certains monumentaux !

Que sont devenus tous ces éléments exhumés, dont les publications scientifiques et grand public restituent toute l'importance pour l'histoire de Marseille médiévale ?

In situ, au musée ou au dépôt

Les vestiges mobiliers, essentiellement composés de fragments de céramiques, mais aussi de verreries, matériel métallique, monnaies et objets manufacturés en diverses matières, ont intégré, pour les plus remarquables, les collec-



Dépôt archéologique :
étage, salle étude, fouille
de sépulture d'enfant en amphore. 6^e
session du stage de formation Atelier
du Patrimoine / Inrap, mai 2008.
tombe T169, amphore de type africain
en cours de dégauchement.

tions de musées et pour la grande majorité des pièces issues de ces chantiers le dépôt archéologique municipal. Il en est de même pour les éléments architecturaux en pierre et matériaux de construction dont, à nouveau, les pièces de qualité intègrent les salles et réserves de musée et les blocs et éléments moins «exploitables» auprès du grand public, les réserves lapidaires du dépôt archéologique. Nous rappellerons que des dispositions officielles réglementent le statut et le devenir de ces collections médiévales au même titre que les collections des autres périodes historiques. En ce qui concerne les vestiges monumentaux, quelques précisions s'imposent pour certaines découvertes qui n'intègrent pas les collections publiques. Tout d'abord, rappelons que les fouilles liées à des monuments historiques, tels Saint-Victor, la Vieille Major, l'aqueduc de l'Huveaune ou Saint-Laurent, n'ont pas touché aux structures en élévation qui sont restées en place. À l'inverse, les investigations archéologiques sur des gisements menacés par des travaux urbains se sont traduites par un enlèvement raisonné -et de fait une destruction partielle- des éléments exhumés. Cependant les pièces importantes sont prélevées, certaines démontées totalement, d'autres faisant l'objet de moulages. Il ne reste alors plus de trace sur le site de ces vestiges fouillés, étudiés, démontés et déplacés au dépôt. Deux cas particuliers sont à signaler avec la mise au jour de vestiges puissants, fouillés, étudiés et conservés in situ malgré les travaux de construction. D'une part, une portion de rempart du XIII^e siècle sous l'îlot Puget III, dont les vestiges ne sont plus accessibles bien que conservés dans les caves du nouveau bâtiment. D'autre part, une portion du même rempart à meurtrière avec tour, avenue Vaudoier, a été enfouie à nouveau après les travaux de voirie. En dépit de ces situations parfois opposées quant à leur conservation, les vestiges médiévaux sont aujourd'hui sauvegardés. Pour certains, la restitution au public se traduit par une présentation muséographique et l'on citera au Musée d'Histoire de Marseille les pièces architecturales de l'église Saint-Martin détruite en 1880 ou la salle consacrée aux ateliers de potiers du quartier Sainte-Barbe. Pour les autres sites, la très grande majorité, et toujours à l'instar des époques antique et moderne, leur sort est scellé au dépôt

Il constitue avec ses 6 000 m² de planchers répartis sur trois niveaux un véritable outil de sauvegarde et d'études des collections archéologiques.



© MANUEL MOUINER

archéologique municipal qui a vocation à sauvegarder, conserver et étudier ces archives matérielles du sous-sol associées à une importante documentation.

Le dépôt archéologique

Installé depuis 1992 dans une ancienne savonnerie, ce grand bâtiment fait l'objet d'aménagements continus qui permettent la conservation des collections et l'accueil d'étudiants et de chercheurs dans de bonnes conditions. Il dépend de l'Atelier du Patrimoine et constitue avec ses 6 000 m² de planchers répartis sur trois niveaux un véritable outil de sauvegarde et d'études des collections archéologiques. Y sont entreposés uniquement les objets et lapidaires issus de chantiers de fouilles marseillais.

À ce jour, hormis une série encore entreposée au Grand séminaire, dont le transfert est en projet, on y trouve la totalité des collections récentes comme anciennes.

Un effort substantiel, à poursuivre impérativement, a été mis en place pour un rangement et un conditionnement optimisés, tant dans la gestion des espaces et des volumes que dans l'organisation et l'accessibilité des matériaux. Des aménagements tout aussi conséquents présentent des espaces de travail adaptés

Dépôt archéologique : sous-sol, salle lapidaire, sarcophages de la rue Malaval sur étagères

aux différents besoins des personnels permanents et temporaires exploitant ces locaux. En effet, quatre agents du service municipal d'archéologie y travaillent de manière permanente. Des personnels de l'Inrap, du CNRS et des universités sont régulièrement présents et de nombreux stagiaires de collèges, lycées et facultés sont accueillis. Des formations comme celles co-organisées avec l'Inrap sur des fouilles de sépultures en laboratoire ont été programmées ces trois dernières années.

Différentes zones d'activités définissent le «parcours tesson» et celui de la recherche.

Le traitement initial du mobilier est centré sur un grand espace de lavage / séchage / conditionnement au rez-de-chaussée. Le stockage est réparti d'une part au rez-de-chaussée pour les boîtes de céramiques sur étagères et les mobiliers fragiles en salles spécifiques, d'autre part le lapidaire et les matériaux de construction sont stockés sur étagères au sous-sol. Les manipulations sont mécanisées et les trois niveaux sont desservis par un monte-charge. Une cour intérieure permet l'accès des véhicules pour les décharge-

ments. Les études sur les matériels et la documentation sont réparties entre le rez-de-chaussée, pour les manipulations, où un petit laboratoire a été aménagé, et l'étage pour les travaux spécialisés (telle la salle de céramologie) et des espaces et bureaux dédiés aux activités administratives, scientifiques et informatiques. Des salles sont affectées aux archives et à la documentation originale conservées dans des stockages normalisés. Une grande salle de réunion / bibliothèque complète l'équipement. Au sous-sol, un secteur est occupé par le remontage partiel des vestiges de la rue Malaval, préfiguration d'une future présentation publique.

Un outil indispensable de conservation et d'étude

La caractérisation, la répartition et l'ordonnement de tous ces espaces structurent ce local conformément aux modalités d'un dépôt archéologique ayant vocation à devenir un centre de conservation et d'études. Un règlement intérieur et des conventions cadres avec l'État-Ministère de la Culture et l'Inrap garantissent la pérennité et l'accessibilité des collections dans le respect des droits des fouilleurs et des propriétaires.

La fréquence des opérations de terrains et la politique de regroupements des collections archéologiques qui se traduisent par une centralisation quasi complète du produit des fouilles sur Marseille au dépôt, ont généré un véritable centre de ressources sur le patrimoine archéologique sorti de terre. Les équipements comme les normes appliquées autorisent réellement une exploitation scientifique et publique de ces données. Cependant les effectifs en personnel permanent sont d'ores et déjà insuffisants pour exploiter pleinement ce formidable potentiel avec tous les acteurs de la valorisation de ce patrimoine archéologique.

Aboutissement naturel des opérations de terrains, mais aussi antichambre des musées et de la recherche, le dépôt archéologique municipal n'en est pas moins un outil spécifique, unique et indispensable pour la conservation et la restitution des archives du sol. Les vestiges matériels de l'époque médiévale y côtoient les vestiges des origines grecques de Marseille, ceux de la ville romaine puis chrétienne comme ceux des époques préhistorique, moderne et contemporaine traduisant -avec un volume certain- la riche et très longue histoire de la cité phocéenne.



Dépôt archéologique : rez-de-chaussée, espace étude, collage d'amphore par une jeune stagiaire du lycée Saint-Joseph de la Madeleine

Dépôt archéologique : étage, bureaux, à l'arrière plan rangements sur étagères.



© MANUEL MOLINIER



© MANUEL MOLINIER

Dépôt archéologique : étage, salle étude, fouille de sépulture d'enfant en amphore. 3^e session du stage de formation Atelier du Patrimoine / Inrap, septembre 2006, ouverture des amphores remplies de sédiments.